

point chaud**Avenir du collège de Mazières: Coralie Dénoués s'engage à discuter**

Lors de la réunion publique sur le futur collège de Secondigny (voir ci-contre), l'avenir de l'établissement de Mazières-en-Gâtine s'est invité dans les débats.

Rappelons qu'entre la présidente du Département, Coralie Dénoués, et les parents d'élèves et représentants du conseil d'administration, le dialogue est rompu depuis le 3 février 2023 et la présentation du Plan collège 2050. Un projet qui prévoyait initialement la fermeture du collège de Mazières, avant un rétropédalage six jours plus tard avec l'annonce d'un moratoire et d'une décision sine die.

« Les effectifs de Mazières viendront-ils compléter Secondigny? Nous ne voulons pas un moratoire qui dure quatre ans, Mazières a le droit d'être rénové au même titre que les autres collèges », a-t-on entendu dans l'assemblée. « Ce n'est pas l'objet de la réunion de ce soir, a d'abord répondu Coralie Dénoués. Pour Mazières, je viendrai parler avec les gens qui sont légitimes. Je viendrai au conseil d'administration du collège, seulement si c'est dans un climat serein et si on peut y discuter. Je m'engage à venir. » L'élue a botté en touche sur le moratoire, qui court depuis vingt mois.

Sans citer Mazières, Thierry Marolleau, premier vice-président du Département en charge des finances et des bâtiments, a assuré que « le collège de L'Absie ne sera pas le seul à fermer. Notre population baisse et il y a de moins en moins de naissances. À part dans le Niortais, il faudra se poser la question des liens entre les écoles et les collèges. »

M.C.